

Le point de vue des partenaires sociaux sur le futur du travail et sa place dans la société

La réforme des retraites a fait émerger dans le débat public le sujet du travail, de ses mutations et de son avenir. Quel est le regard des partenaires sociaux sur ces questions, alors qu'ils doivent engager dans les prochaines semaines des négociations pour construire un nouveau « pacte de la vie au travail » ? Réunis au Cese le 10 mai 2023, les leaders des principales organisations syndicales et patronales, à l'exception du Medef et de FO, ont esquissé leurs pistes de réflexion. Il en ressort une volonté commune de mieux considérer le travail, ainsi que des solutions différentes pour y parvenir.

Qualité et sens au travail, reconnaissance, organisation, etc. De nombreux thèmes ont été débattus autour d'universitaires, d'acteurs de terrain et de membres du Cese (Conseil économique, social et environnemental) le 10 mai dernier, dans le cadre des Rencontres du Palais d'Iéna sur le thème « Le Travail dans tous ses états ». L'occasion pour les partenaires sociaux présents d'exposer leur vision du travail et de ses enjeux dans la France d'aujourd'hui. Ils devraient la détailler dans les négociations à venir, Emmanuel Macron les ayant invité le 17 avril dernier à plancher sur plusieurs sujets pour établir un nouveau « pacte de la vie au travail » (v. *l'actualité* n° 18780 du 19 avr. 2023).

CPME : affirmer la place de la « valeur travail » dans l'entreprise

François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), est favorable à la réhabilitation de la « valeur travail », dans

l'entreprise et au-delà. « En tant qu'employeur, nous sommes un petit peu déstabilisés » par le changement de mentalité vis-à-vis du travail, a-t-il confié en **s'étonnant** que le **CDI** ne soit **plus considéré comme** un but **en soi** par les nouvelles générations. Pour lui, trop de mesures mises en place ou en projet, telles que l'allongement des congés pour motifs personnels ou le compte épargne-temps (CET) universel, accorderaient aux salariés des temps de repos. « Quand on parle travail, on parle souvent de sujets qui sortent les salariés de l'entreprise », regrette-t-il. Concernant la **réforme des retraites**, le leader de la CPME évoque un « grand **paradoxe** » **entre** une forte **opposition** des salariés au **relèvement** de l'âge légal de départ et des mesures qu'il juge très intéressantes pour les PME, comme le nouveau dispositif sur les carrières longues ou les dispositions sur l'usure professionnelle. « Elles restent pour grande partie à construire entre partenaires sociaux », rappelle-t-il.

CGT : lutter contre la « financiarisation » du travail

Selon Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT), les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites font office de révélateur. « Ces manifestations disent à quel point le **travail** est devenu **insupportable** pour beaucoup de gens. Il peut être pénible, casser des corps et des vies ». Aux yeux de la remplaçante de Philippe Martinez, « cette situation n'est pas une fatalité, elle est la **conséquence** de la **financiarisation de l'économie** » et d'un trop grand **recours** à la **sous-traitance** dans certains secteurs. « Le travail occupe une place centrale dans notre vie. Avoir un travail est une nécessité économique et la marque de son utilité sociale », ajoute-t-elle.

La principale revendication de la CGT, lors de sa rencontre avec la Première ministre dans les prochains jours, sera donc le **renforcement des droits**

démocratiques des travailleurs. « Il faut **revenir** sur les **ordonnances Macron** de 2017 », précise-t-elle tout en évoquant une augmentation du Smic et la lutte contre les inégalités salariales, notamment *via* une sanction pour les entreprises défaillantes.

CFE-CGC : combattre la perte de sens au travail des cadres

« Un sentiment de démotivation voire de déclassement a pris place au sein des populations d'encadrement. Le **métier ne fait plus rêver** et l'implication n'est plus la garantie d'une évolution personnelle ». Le tableau dressé par François Hommeril, secrétaire générale de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC), est sombre et fait office d'avertissement. Pour répondre à ce malaise, son organisation **revendique d'authentiques politiques de qualité de vie au travail (QVT)** dans les entreprises. « Il faut repenser l'intérêt du travail et interroger ses conditions », selon son secrétaire général.

Autre cible de ses **critiques** : le rôle des **ordonnances Travail**, qualifiées de « **régression** sans précédent du droit du travail et de la capacité des représentants du personnel à exercer leur mandat ». Sans surprise, la réforme des **retraites** subit le **même sort**. « Elle ne doit pas s'appliquer car elle consacre et aggrave toutes les injustices d'une société tournée vers le rende-

ment et la maximisation du profit ». Le leader de la CFE-CGC considère néanmoins que le rôle des syndicats sort renforcé de cette séquence. « Nous avons reconquis une maturité et une unité qui nous avait cruellement fait défaut », a-t-il affirmé.

CFDT : résoudre « l'impensé » politique et social autour du travail

Redonner une place centrale au travail : tel est le souhait du secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Laurent Berger. « Le travail souffre d'un impensé très important dans le débat public. Il est pris en tenaille entre les partisans de la « valeur travail » comme une force uniquement productive, et ceux qui considèrent qu'il est seulement question d'aliénation et de souffrance ». Pour contrecarrer cet impensé, le leader de la CFDT met en avant la « fierté au travail » ressenti par beaucoup de salariés et la nécessité de « mettre le travail au bon niveau dans la confrontation des intérêts qui traverse la société ». Celui qui quittera la direction de la CFDT le 21 juin prochain regrette également une « **déconsidération du travail** » générée par l'**intensification des tâches, des politiques salariales peu ambitieuses** ou encore l'absence de « prise » des salariés sur leur travail. Pour remédier à cette situation, Laurent Berger (CFDT) revendiquera plusieurs mesures auprès de l'exécutif : la mise en place d'une **négociation obligatoire** en entre-

prise **sur** l'organisation du travail, une meilleure répartition de la richesse créée, des mesures fortes et contraignantes sur l'emploi des seniors ainsi qu'une **place plus importante des salariés dans la gouvernance**. « Il y a dans le monde du travail un sentiment de colère, qui couvait avant la réforme des retraites et qui ne va pas être facile à calmer », prévient-il.

U2P : mettre en lumière une relation de travail équilibrée au sein des TPE

Jean-Christophe Repon, vice-président de l'Union des entreprises de proximité (U2P) **défend le modèle** de « cette **économie de proximité**, du dernier kilomètre, dans laquelle les chefs d'entreprise sont bien souvent dans une relation de travail d'égal à égal avec leur équipe ». Il se félicite qu'à l'occasion de la crise sanitaire, « beaucoup de salariés de grands groupes aient rejoint l'artisanat et la profession libérale ». Cela répond, selon lui, à une **recherche de sens au travail** que ses adhérents sont en capacité d'offrir. S'il se satisfait en parallèle de la hausse importante du nombre d'entreprises de proximité, il appelle néanmoins à la **vigilance** sur le statut des **auto-entrepreneurs**, qualifiés de « travailleurs précaires ». Concernant l'état du dialogue social, Jean-Christophe Repon est optimiste. « L'année 2022 a été intéressante, nous avons continué à travailler et à conclure des accords [malgré le contexte lié à la réforme des retraites] », estime-t-il. Le re-

présentant de l'U2P regrette néanmoins le mode de **calcul** de la **représentativité patronale, injuste** à ses yeux.

CFTC : imposer le travail comme un thème de réflexion indispensable

À l'instar des autres organisations syndicales et patronales, Cyril Chabanier, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), souhaite préserver, voire **renforcer** la **place** du **travail** dans le **débat public**. « Elle est centrale. Toute réflexion doit partir du travail, comme l'a montré la réforme des retraites », considère-t-il. Le leader de la CFTC insiste également sur le **rôle** du **dialogue social**, les salariés souhaitant être « partie prenante de la définition du travail ». Trois grandes thématiques doivent, à

ses yeux, être au cœur des prochaines négociations :

- l'**organisation du travail** ;

- le **sens au travail**, à travers l'évolution professionnelle ou salariale, voire la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises ;

- la **santé au travail**.

« Quel est l'impact de l'intelligence artificielle sur le monde du travail », s'interroge également Cyril Chabanier (CFTC).

UNE INTERSYNDICALE AU-DELÀ DE LA RÉFORME DES RETRAITES ?

Au-delà de la contestation de la réforme des retraites, l'intersyndicale peut-elle se

poursuivre ? C'est en tout cas la volonté affichée par Sophie Binet (CGT) le 10 mai devant le Cese. « On **espère** que l'**unité syndicale** va laisser des traces et se **poursuivre dans** la **durée** », a-t-elle affirmé avant d'ajouter que « si les organisations syndicales étaient plus unifiées dans la négociation interprofessionnelle, elles auraient un meilleur rapport de force ». « Un mouvement syndical français uni est une force pour les travailleurs. [...] Nous avons décidé de travailler ensemble à des **propositions communes** et aussi que chacune puisse avoir des propositions en propre », a confirmé Laurent Berger (CFDT) le même jour dans un entretien à *L'Obs*. ■

